



La lettre de l'audit interne

Par le département *Services à l'audit interne*
de PricewaterhouseCoopers

Lettre n° 3

Décembre 2005

Sommaire

- Édito
- Création d'une fonction audit interne
- Mise en conformité & technologie
- Industrie
- Petit-déjeuner conférence
- Publications

Dernière minute

- L'IFACI a publié les résultats de son enquête 2005 sur la pratique de l'audit interne en France. Vous pouvez télécharger le document sur le site de l'IFACI.
- La version R8 de *TeamMate*™ vient de sortir, n'hésitez pas à contacter Christine Hazard (01 56 57 73 32) pour en savoir plus sur les nouvelles fonctionnalités de l'outil.
- Le 1^{er} février 2006, le département Litiges & Investigations de PwC est invité par l'IFACI à intervenir lors de leur conférence mensuelle sur le thème de la Fraude.

Rendez-vous

- Février 2006 : Petit-déjeuner conférence sur le thème : « Mettre en place un outil de gestion d'audit interne ». Voir article au dos de cette lettre.

Contact et liens utiles

Brian Towhill – 01 56 57 11 24
brian.towhill@fr.pwc.com

www.pwc.fr/auditinterne
www.pwc.com/fr/teammate

Édito

C'est une année riche en événements pour le monde de l'audit interne qui va bientôt se terminer. Il y a quelques jours, l'IFACI fêtait ses 40 ans et soulignait l'importance de notre métier dans la maîtrise des risques, l'amélioration de la gouvernance et du contrôle interne au sens large.

Durant cette journée d'anniversaire, l'IFACI a mis en évidence l'importance de la certification des services d'audit interne, gage de qualité et de légitimité au sein de l'organisation. Afin de prolonger cette réflexion sur les enjeux de la certification, notre équipe a souhaité clore l'année avec un petit-déjeuner conférence consacré à l'évaluation indépendante de la performance d'un service d'audit interne. Si vous n'avez pas pu participer à cet événement et que vous souhaitez de plus amples informations sur ces problématiques, n'hésitez pas à contacter Céline Van Hamme au 01 56 57 56 05 ou nous écrire à l'adresse suivante : auditinterne@fr.pwc.com.

Brian Towhill
Associé

Création d'une fonction audit interne

Dix étapes clés pour donner une dimension stratégique à votre fonction audit interne

Lors de la création d'une fonction audit interne, ce sont les orientations stratégiques qui doivent guider les aspects opérationnels et non l'inverse. Il arrive trop souvent que la mise en place d'une telle fonction réponde à un besoin immédiat. Dans ce cas, certaines questions clés sont souvent négligées ce qui peut amener les fonctions audit interne à rechercher dans un second temps une dimension d'ordre stratégique.

Afin d'aider les sociétés à concevoir et mettre en place une fonction audit interne qui s'inscrive dans leur stratégie, PricewaterhouseCoopers a défini une démarche structurée en 10 étapes, éprouvée auprès d'entreprises de taille et d'activités différentes. Les étapes 1 à 4 sont axées sur les aspects stratégiques, tandis que les étapes de 5 à 10 se focalisent sur des aspects tout aussi importants, mais plus opérationnels. Bien que les 10 étapes soient liées entre elles, leur mise en œuvre n'est pas totalement linéaire ni strictement chronologique. Pour plus de précision sur cette démarche, nous vous proposons de consulter la version détaillée de notre étude qui sera disponible en français à partir du 15 janvier 2006 sur notre site internet.

Adopter cette démarche vous aidera à définir vos axes stratégiques et à mettre en œuvre les décisions qui contribueront à votre réussite.

Contact : Yves Grimaud, 01 56 57 72 10 | yves.grimaud@fr.pwc.com. Si vous souhaitez recevoir une copie papier de ce document, envoyez-vous vos coordonnées complètes à l'adresse suivante : auditinterne@fr.pwc.com



Mise en conformité et technologie

En mars 2005, CFO Research Services, en collaboration avec Virsa Systems et PwC, a lancé une enquête aux Etats-Unis auprès de plusieurs dirigeants pour analyser comment les entreprises

envisageaient, à la lumière de la première année d'application de la loi Sarbanes Oxley, de rendre la maîtrise du contrôle interne plus efficace et moins coûteuse.

Les efforts engagés par les entreprises pour répondre aux exigences de la loi ont pu révéler des faiblesses dans les contrôles et les processus. Les entreprises ont accentué leurs efforts pour résoudre ces problèmes, à travers l'optimisation des contrôles, l'amélioration des processus et l'automatisation de certaines tâches de contrôle. Parmi les bonnes pratiques qui se dessinent, il convient de citer les actions correctives qui favorisent des solutions intégrant les contrôles dans les processus et les systèmes d'information.

Plus de la moitié des entreprises consultées dans cette enquête ont ou vont axer leurs efforts sur l'automatisation des aspects relatifs à la sécurité et à la gestion des accès aux applications. Plus particulièrement, dans le domaine des ERP, la priorité est clairement donnée à l'appui sur les contrôles automatiques. Les solutions apparues récemment sur le marché américain, principalement pour les grands ERP du marché, commencent à toucher le continent européen, et représentent une opportunité d'efficacité dans les démarches de contrôle interne que beaucoup d'entreprises ont initié dans notre pays.

Pour en savoir plus, contactez Jean-Pierre Hottin, Associé de l'activité Amélioration de la Performance, Risques et Contrôle interne : jean-pierre.hottin@fr.pwc.com, ou 01 56 57 82 63.

Industries

Le contrôle interne et la lutte contre la fraude dans le secteur de la distribution et de la grande consommation

PricewaterhouseCoopers a publié une étude présentant les mesures anti-fraude inscrites dans la loi Sarbanes-Oxley et les préconisations du PCAOB, une typologie des fraudes les plus couramment rencontrées dans le secteur ainsi que les différentes composantes d'un programme anti-fraude.

Cette étude (Antifraud Programs and Controls in the Retail and Consumer Sector) est disponible en anglais sur notre site internet : www.pwc.fr rubrique Enquêtes et publications / Distribution

Petit-déjeuner conférence

En février 2006, le département Services à l'audit interne de PricewaterhouseCoopers organisera un petit-déjeuner conférence sur le thème : « Mettre en place un outil de gestion d'audit interne ». Nous y aborderons les modalités de gestion d'un tel projet ainsi que les facteurs clés de succès d'une mise en place réussie.

Les intervenants seront Brian Towhill, associé en charge du département Services à l'audit interne, Christine Hazard et Muriel Soudry.

Ce petit-déjeuner sera suivi, pour les personnes intéressées, d'une démonstration de la nouvelle version 8 du logiciel TeamMate™.



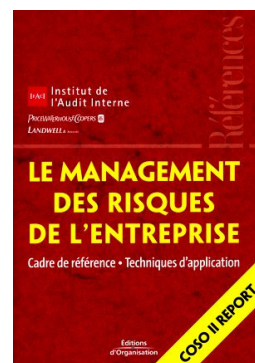
Informations et inscriptions auprès de Rémy Barbeault : auditinterne@fr.pwc.com.

Publications COSO

PricewaterhouseCoopers (Etats-Unis) est l'auteur du second rapport du COSO, publié sous le titre « Enterprise Risk Management ». La traduction française de cet ouvrage a été réalisée par l'IFACI, l'Institut de l'Audit Interne, PwC et Landwell (cabinet d'avocats correspondant de PricewaterhouseCoopers).

Le management des risques dans l'entreprise est :

- Un ouvrage complet sur le processus de management des risques, destiné à un large public,
- Un modèle global structuré, construit sur le socle du premier rapport COSO, vu sous l'angle de la gestion des risques,
- Un ensemble d'outils pratiques facilitant l'appropriation et la mise en œuvre des concepts.



Pour commander cet ouvrage, s'adresser aux Editions d'Organisation : www.editions-organisation.com

Vous souhaitez recevoir notre newsletter par mail ?
Envoyez vos coordonnées à l'adresse suivante : auditinterne@fr.pwc.com

Responsable de la publication : Sophie Wadoux | ©PricewaterhouseCoopers Audit